



Place du Marché, la montée de l'Arapadou avant travaux

Rappelons que ces travaux ont deux buts principaux : faciliter la circulation des véhicules venant de la route de Naucelle et allant vers Réquista, évitant ainsi aux poids lourds d'emprunter l'aire de retournement de la place du Bournhou, et sécuriser la circulation des piétons qui auront désormais accès à une voie protégée. Cette portion de route, à l'issue des travaux, ne sera plus communale mais départementale et prolongera ainsi la route de Naucelle. Dans le même temps, l'avenue des Marronniers qui était départementale deviendra communale.

Mais il était aussi important de veiller à ce que ces travaux participent à l'embellissement de cette partie de Cassagnes. C'est ainsi que, dès que le chantier sera terminé (en principe début février si le temps le permet), on pourra mieux apprécier le superbe mur en pierres, réalisé par AB Travaux Services (Florac) avec les pierres de la carrière de Perbencous, qui donne déjà un nouvel aspect à la place du Marché, le parvis qui met en valeur le monument aux morts et un trottoir, ombragé l'été par quatre tilleuls, qui borde la route départementale côté place du Céor.

Au total, sept arbres ont été plantés ou replantés : quatre érables place du Marché, pour remplacer les deux platanes (dont on a pu découvrir le mauvais état de l'intérieur du tronc et des branches principales alors que leur aspect extérieur ne laissait rien paraître) et trois tilleuls place du Céor (dont un pour compenser celui abattu car il se trouvait sur l'emprise de la route).

Ce quartier de Cassagnes, très passant, proche du centre historique et des magnifiques rives du Céor, méritait cette mise en valeur.

Le marché de travaux a été attribué à l'entreprise Guintoli.

Coût total de l'opération :
360 833,33€ HT

Subventions estimées à 80 %
(maximum légal) :

- Conseil départemental de l'Aveyron : 133 250,00 €
- Conseil régional d'Occitanie : 36 666,66 €
- Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) : 78 750,00 €
- Fonds de concours Pays Ségali communauté : 40 000,00 €

Les travaux en cours place du Marché



Vendredi 16 octobre, l'après-midi et le soir, les séances *Milieu*, film de Damien Faure, ont rassemblé une vingtaine de personnes.

Samedi matin 17 octobre, des petites mains comprenant des bénévoles, leurs jeunes enfants et des agents du syndicat mixte du bassin du Viaur, équipés de leur matériel, ont mis leurs forces en commun pour nettoyer les berges de la rive droite du Céor bordant le village.

En effet, les violents orages et les fortes

pluies qui les accompagnent déposent régulièrement des branchages qui peuvent former des embâcles préjudiciables à la circulation de l'eau. À cela viennent très souvent s'ajouter des objets métalliques ou plastiques qui engendrent une pollution visuelle ne pouvant s'accorder avec le charme de ce lieu très apprécié des promeneurs. Ce nettoyage, qui sera à renouveler, a été fait dans la bonne humeur et s'est poursuivi dans la convivialité d'un pique-nique.



NOUVEAUTÉ !

LA GRAINOTHÈQUE DE CASSAGNES

Avec le soutien de la direction régionale des affaires culturelles (Drac) Occitanie et l'accompagnement de la médiathèque départementale de l'Aveyron, la médiathèque de Cassagnes-Bégonhès met en place un service d'échange de graines.

Des ateliers de sensibilisation auprès des enfants des écoles primaires du village ont eu lieu en octobre avec Gabriel Alziar, botaniste.

Une inauguration est prévue au printemps. Vous pouvez d'ores et déjà venir échanger vos graines au rayon jardinage de la médiathèque.

CÉRÉMONIE EXCEPTIONNELLE DANS UN CONTEXTE EXCEPTIONNEL

Dans le respect des contraintes sanitaires, la commémoration de la Première Guerre mondiale s'est tenue exceptionnellement en petit comité et sans public ce mercredi 11 novembre 2020 à Cassagnes-Bégonhès. Élus et anciens combattants étaient présents pour rendre un hommage aux soldats morts pour la France, moment rythmé par la lecture du discours, la diffusion de l'hymne national, un temps de recueillement et le traditionnel dépôt d'une gerbe de fleurs devant le monument aux morts.



PREMIER MARCHÉ GOURMAND

Le 13 août dernier, un collectif d'habitants (accompagné depuis octobre 2019 par l'Adefpat – acteurs, projets et territoires) et la mairie ont organisé un premier marché gourmand.

Les conditions particulières ont demandé une logistique plus difficile à mettre en place qu'en temps normal : sens de circulation, nettoyage des tables, accès...

Mais le marché fut un réel succès : de très nombreux repas servis, sur place ou à emporter, et une dizaine de producteurs locaux ravis.

L'ambiance musicale était assurée par un villageois qui, de son balcon, a joué des airs d'accordéon pour le plus grand bonheur des gourmands.

Un moment convivial que tous ont apprécié, à renouveler l'été prochain !



UN MOT POUR LES ÂÎNÉS

Avec la crise sanitaire actuelle, il est impossible pour la municipalité d'organiser le traditionnel repas réunissant les aînés de la commune.

Pour maintenir ce lien, il a été décidé qu'exceptionnellement, cette année, l'ensemble des élus iraient à leur rencontre début décembre pour leur remettre un panier gourmand.

ENQUÊTE AUPRÈS DES ACTEURS LOCAUX

Dans le but de faire évoluer les outils de communication de la commune au plus près des besoins, une enquête est réalisée par la commune de Cassagnes-Bégonhès, durant le dernier trimestre 2020, auprès des acteurs locaux (artisans, commerçants, associations, structures éducatives, professions libérales, etc.). Ceux qui n'auraient pas encore participé sont priés de se faire connaître auprès de la mairie avant le 5 janvier 2021.

À l'issue de cette enquête, les résultats seront analysés et, dans les mois qui viennent, les mesures prises suite à cette consultation vous seront communiquées.

SERVICES

SECRÉTARIAT DE MAIRIE ET ÉLUS

SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Ouvert du lundi au vendredi

9 h / 12 h – 14 h / 17 h

05 65 46 70 09

www.cassagnes-begonhes.fr

mairie-cassagnes12@orange.fr

Secrétaire de mairie : Christel Henry

Adjoint administratif : Aurélie Bru

L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Michel Costes (maire)

Adjoints :

Julien Fraysse (1^{er} adjoint)

François Gaultier de Kermoal

(2^e adjoint)

Aurélien Drulhe (3^e adjointe)

Clarisse Lagarde (4^e adjointe)

Conseillers :

Hélène Blanc

Christophe Bousquet

Vincent Bousquet

Jean-Marc Canivenq

Geneviève Costes

Jérémy Cransac

Patrick Frayssignes

Éléonore Gayraud

Claude Isnard

Jimmy Soulié

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

PAYS SÉGALI

05 65 69 27 43

DÉCHETTERIE DE SALMIECH

05 65 46 01 62

Horaires : mardi, mercredi et

vendredi de 14 h à 17 h ; samedi

de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

MÉDIATHÈQUE

05 65 74 71 01

bibliotheque.cassagnes@gmail.com

Horaires de sept. 2020 à juin 2021 :

Mardi : 16 h / 19 h

Mercredi : 9 h 30 / 12 h 30 et

14 h 30 / 17 h 30

Vendredi : 9 h 30 / 12 h 30

Samedi : 10 h / 12 h et 14 h 30 / 16 h 30

3^e lundi du mois (foire) : 10 h / 12 h

Enquête auprès de
la population

LA MEDIATHEQUE
DONT VOUS ÊTES LE HEROS

Mise en place de
nouveaux horaires et de
nouveaux services



LA FEUILLE

lettre d'information municipale

Cassagnes-Bégonhès

Décembre 2020

LE MOT DU MAIRE

Depuis les élections municipales de mars 2020, que de bouleversements partout dans le monde. La pandémie nous a confinés pendant quatre longs mois avec son cortège de conséquences humaines, économiques et sociales.

Je tiens à saluer les agents communaux et techniques pour leur investissement sans faille auprès des administrés, des personnes vulnérables et des enfants des écoles.

Je veux remercier toutes celles et ceux qui nous ont témoigné leur confiance pour ce nouveau mandat. L'équipe municipale est renouvelée et je me dois aussi de remercier les conseillers qui, ayant servi la commune pendant

deux mandats pour la majorité d'entre eux, n'ont pas souhaité se représenter. C'est avec une nouvelle équipe rajeunie que nous continuerons à œuvrer dans l'intérêt général, en maîtrisant toujours les dépenses, pour mener à bien les projets en cours et à venir : les travaux des places du Céor et du Marché sont bien avancés et la deuxième phase de l'aménagement de l'avenue de Lodève est en cours d'instruction et n'attend que la validation des partenaires pour démarrer.

Mon souhait le plus cher est que la situation sanitaire s'améliore rapidement afin que l'activité économique retrouve son dynamisme, en particulier pour ceux qui ont été les plus

touchés ou qui le sont encore, et pour que les associations sportives et culturelles puissent relancer leurs activités et contribuer à renouer le lien social indispensable qui aura fait tant défaut pendant cette longue période. L'équipe municipale et moi-même sommes d'ores et déjà à leur écoute.

Mes pensées vont aussi vers vous tous, espérant que vous puissiez retrouver le plus rapidement possible une vie normale et, très bientôt, que quelques réunions soient envisageables pour ces prochaines fêtes, que mon conseil municipal et moi-même vous souhaitons les meilleures possibles.

L'équipe municipale

